



F. GRANIER
BOISSIER
À ESPALAT
AVIGNON



Bridonne D. Cième hypothécaire Résultant d'un jugement
Rendu par un le juge de paix du Canton de Laguirole le 10 de
vingt trois juillet 1867. L'ing. de Laguirole ledit acte même
année p. 153. 1607. et Expédié.

au profit de Mr Jean Baptiste Verdier, avocat, qui est visé
demeurant à Laguirole, mais Dominié solo Ville de Laguirole
Représenté par Mr Raymond Destieu, proprié. Demeurant à Dominié
à la Prégnade, Commune de Canton de St. Genès, de
la qualité d'Intérêt Général et universel. Ind. à son vu et
lequel D. Dominié à l'effet de l'inscription ci après en la maison
d'habitation au dit la Prégnade.

Contre les D. Alexandre Casses, fils aîné, propriétaire
demeurant à Dominié à Lambert, Commune de Montpeyrou,
Canton de Laguirole.

Principale exigible à volonté portée par le dit jugement
Deux Cents francs ci 200^{fr.}
y joints L'us et Esigibles de trente francs 60^{fr.}
y joints de deux annuités la Courante pour l'inscription
conformément au dit jugement ci même
frais de mise à l'exécution évalués par approximation
C'est quarante francs ci 40^{fr.}
Total quatre cents francs ci 400^{fr.}

inscription Rigueur sur tous et Chacuns les D. immeubles
prisants et exist. du D. Alexandre Casses.

Reconnaissance " 28
salaires 1. 28
Droit d'hypothèque " 40
Décime " 04
Demi Décime " 02
Vincle " 93
2. 89
4 = 7
6 = 89

Jus est au Bureau des hypothèques
à Espalate le vingt cinq octobre 1867
vol 197 no 123 pour payer tous droits
deux francs quatre vingt six cent

Le conservateur
Rue

25th 8^{bre} 1865

Bordeaux

P

M^r Raymond, Jettier, Delapierre

C

Alexandre Cassin, D'ambert

M^r Francis H^r

25th 8^{bre} 1865

272-197-123